

**Mairie de COURTOMER
Canton d'ECOUVES
Arrondissement d'Alençon
Département de l'Orne.**

**PROCÈS VERBAL PROVISOIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 octobre 2025**

Le jeudi trente octobre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Courtomer s'est rassemblé dans les locaux de la mairie, après convocation légale en date du 17 octobre 2025, sous la présidence de Robert COLLETTE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Sylvie DESNOUVEAUX, Christelle BESNARD, Maryse COADIC, Delphine GEORGES, Messieurs Robert COLLETTE, Thierry BAUCHERON, Jean-François BRISOUX, Christophe DAU-
PLEY, Mickaël FOSSEY et Serge RAUX.

Excusés : Monsieur Frédéric SIMON qui donne pouvoir à Monsieur Thierry BAUCHERON, Madame So-
phie AURY qui donne pouvoir à Monsieur Robert COLLETTE, Madame, Isabelle LECORNU qui donne
pouvoir à Madame Christelle BESNARD, Monsieur Éric MICHENAUD.

Absent : Monsieur Alex BOULAND

Monsieur Thierry BAUCHERON est nommé secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 15

Présents : 10

Excusés : 04

Votants : 13

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il y a des objections sur le procès-verbal du dernier conseil municipal

Où cet exposé le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du dernier conseil municipal en date du 18 septembre 2025.

Souscription d'un prêt pour la salle socioculturelle

Monsieur Collette rappelle que lors du dernier conseil municipal, celui-ci l'avait autorisé à consulter des organismes bancaires afin de souscrire un prêt de 400 000 € sur 15 ou 20 ans.

Trois établissements bancaires ont été consultés, le crédit mutuel, le crédit agricole et la caisse d'épargne.

Où les propositions et après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal :

- Accepte l'offre de prêt du crédit mutuel à taux variable sur 15 ans

- Autorise Monsieur le Maire ou en son absence un adjoint pour signer toutes pièces relatives à cette affaire

Travaux Charpente : salle socioculturelle

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un renforcement de la charpente de la salle socioculturelle est nécessaire, un devis a été demandé à l'entreprise Leveque Charpente.

L'entreprise Lévêque Charpente a effectué un devis pour un montant de 14 406.04 € HT soit 17 287.25€ TTC

Où cet exposé, à l'unanimité le conseil municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise Lévêque Charpente pour un montant de 14 406.04 € HT soit 17 287.25€ TTC
- Autorise Monsieur le Maire ou en son absence un adjoint pour signer toutes pièces relatives à cette affaire

Devis évacuation terre

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise Dumoulin pour l'évacuation de 300 m3 de terre à côté de la station.

L'entreprise Dumoulin propose cette prestation pour un montant de 2 550.00 HT soit 3 060.00 € TTC

Où cet exposé le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte les devis de l'entreprise DUMOULIN pour un montant total de 2 550.00 HT soit 3060.00 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire ou en son absence un adjoint à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Contrat groupe assurance statutaire CDG61

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat actuel d'assurance statutaire arrive à échéance le 31/12/2026.

Le CDG61 propose de participer à l'appel d'offre départemental pour les assurances statutaire.

La commune en participant à l'appel d'offre ne s'engage pas à souscrire au contrat groupe proposé.

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte de participer à l'appel d'offre du CDG 61 pour le contrat d'assurance statutaire du 01 janvier 2027 au 31 décembre 2030
- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint, à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Permanence collecte banque alimentaire les 28 et 29 novembre 2025

Collecte nationale de la banque alimentaire de l'Orne le 28 et 29 novembre 2025

Le 28 novembre 2025

09h30-12h	15h-17h30	17h30-19h
Thierry BAUCHERON	Jean- François Brisoux	Delphine Georges
Eric Michenaud	Fredéric Simon	Robert Collette
Le 29 novembre 2025		
09h30-12h	15h-17h30	17h30-19h
Christelle BESNARD (+ Isabelle LECORNU)	Maryse COADIC	Josette GUINCETRE
Sylvie DESNOUVEAUX	Sophie AURY	Claudiane JEAN

Travaux complémentaires salle socioculturelle : platerie sèches – plafond suspendu

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux complémentaires sont nécessaires à la salle, pour des plafonds coupe-feu.

MFI propose un devis pour un montant de 7 040.00 € HT soit 8 448.00 € TTC

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise MFI pour un montant de 7 040.00 € HT soit 8 448.00 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint, à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Délibération modification statut CDC : modification adresse du siège

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'emménagement des bureaux de la communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe dans les nouveaux locaux, il est nécessaire de modifier l'adresse du siège social du centre administratif de la communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe, sis 2 Route de Paris, 61170 Le Mêle-sur-Sarthe

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte la modification de l'adresse du siège social de la communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe
- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint, à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Questions diverses

- Visite de la salle socioculturelle : samedi 08 novembre à 11h
- Proposition de visuel de la salle socioculturelle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.